Stratégie pour dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans la région



Décembre 2024

LIFE20 IPE/FR/000019

Créée par : les Conservatoires d'espaces naturels d'Alsace, de Champagne Ardenne et de Lorraine.











# Préambule

Lancé en février 2022 pour une durée de 10 ans, le LIFE Biodiv'Est est un programme soutenu par la Commission Européenne, qui associe de nombreux acteurs pour développer des actions stratégiques et concrètes en matière de biodiversité. Son principal objectif est de construire le socle nécessaire à la mise en place de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité du Grand Est. 27 actions, portées par 14 partenaires, sont déclinées à travers ce programme.

La mobilisation du plus grand nombre est un facteur primordial de l'action en faveur de la biodiversité. Si de nombreux citoyens s'engagent d'ores et déjà, cette mobilisation citoyenne pourrait être renforcée, notamment par une meilleure mise en relation des citoyens souhaitant s'engager avec les structures ayant une offre de bénévolat. L'action E05 — Animation de la vie citoyenne et du bénévolat, portée par les Conservatoire d'espaces naturels d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine en étroit partenariat avec FNE Grand Est et le Mouvement Associatif Grand Est, se centre sur cet enjeu. Son objectif est d'élaborer collectivement une stratégie d'action et des outils pour favoriser la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité dans le Grand Est.

L'action E05 se décline en trois temps :

- Une phase d'état des lieux
- O Une phase d'élaboration collective de la stratégie et du plan d'action à mettre en œuvre
- Une phase de mise en œuvre, avec le développement d'outils et de pratiques puis leur expérimentation.

Après la réalisation de l'état des lieux en 2023, des Assises de l'engagement pour la biodiversité ont été organisées, conformément à l'objectif d'adopter une démarche collaborative pour l'élaboration de la stratégie. Le présent document structure et synthétise les propositions qui ont émergé. La stratégie et le plan d'action ainsi proposés seront soumis à la validation du Comité de pilotage de l'action E05, avant d'être mis en œuvre à partir de 2025.

# Table des matières

Préambule	3
ntroduction	
Stratégie pour dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans la Région Grand Est	
Objectif global et objectif spécifique	
Les axes de la stratégie	
Plan d'action	10
Modalités de mise en œuvre	10
Les fiches actions	
Calendrier	25
Conclusion	26
Annexe : Résumé visuel de la stratégie	27















# Introduction

L'implication des citoyens au sein d'un projet global en faveur de la biodiversité peut se faire à différents niveaux, chacun indispensables à la réussite de ce projet : l'adoption de comportements vertueux à l'échelle individuelle, la contribution à des actions ou initiatives collectives, le soutien, voire l'impulsion, des politiques publiques favorables à ce projet. L'action E05 se focalise sur ce facteur de réussite de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité. Elle est construite à partir du constat selon lequel il existe d'une part un nombre croissant de citoyens sensibles aux questions de biodiversité, et d'autre part de nombreuses structures menant des actions dans lesquelles ils pourraient s'impliquer. Il en résulte un important potentiel de dynamisation de la vie citoyenne et du bénévolat. Pour réaliser ce potentiel, un certain nombre de freins et leviers doivent être levés ou activés. Quels sont-ils et comment procéder ? L'objectif de l'action E05 est de proposer des réponses à ces questions.

# Rappel de la démarche :

Afin de déterminer plus précisément quels sont les ressorts de l'engagement citoyen pour la biodiversité dans la région Grand Est, un état des lieux a été réalisé en première phase de cette action, au cours de l'année 2023. Parmi les divers acteurs de la protection de la nature, c'est au sein des associations que l'engagement des citoyens se formalise le plus souvent. Le fait associatif couvre ainsi un pan majoritaire de la réalité de l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité, raison pour laquelle le Cotech de l'action a fait le choix de concentrer l'état des lieux (et la suite de l'action) sur le bénévolat associatif au sein d'associations s'occupant de biodiversité.

L'état des lieux établit un bilan global de la situation actuelle, et comprend :

- le recensement de l'ensemble des structures à vocation de protection de la nature du Grand Est offrant des opportunités de bénévolat
- le recensement des formes de bénévolat proposées
- le recensement des outils de « porter à connaissance » utilisés par les acteurs cherchant des bénévoles
- les résultats d'une enquête sociologique sur les parcours, les motivations et le vécu des bénévoles ainsi que sur le point de vue des structures sur le bénévolat.

Les résultats de cet état des lieux ont été mis en forme dans un document de synthèse (disponible sur le site internet du CEN Alsace), que nous nous proposons de résumer brièvement dans le tableau d'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces ci-contre :

# **FORCES**

- Dynamisme des associations de protection de la nature sur le territoire (nombre, diversité des missions, diversité des échelles d'action)
- Synergies associatives structurées et efficaces là où elles existent
- Diversité des missions de bénévolat proposées (opportunités d'engagement adaptées à un public varié)
- Joie associée à la mobilisation : les associations permettent aux citoyens de se réapproprier leur pouvoir d'agir, de nouer des liens sociaux, de partager des moments de convivialité et ainsi de s'épanouir dans l'action

# **FAIBLESSES**

- Disparités territoriales :
- → Dynamisme associatif inégalement réparti sur le territoire
- → Synergies associatives quasi inexistantes dans certains secteurs
- Manque de diversité dans les profils de bénévoles (notamment à la gouvernance) en raison de biais sociaux
- Les associations ne sont pas suffisamment outillées pour communiquer efficacement
- Les associations manquent d'outils, de procédures et de ressources humaines pour développer et accompagner le bénévolat
- La connaissance et la compréhension des publics que nous n'atteignons pas (non engagés) est lacunaire (manque d'études spécifiques)

# **OPPORTUNITES**

- Les enjeux environnementaux sont une préoccupation croissante parmi les citoyens
- Richesses des milieux du territoire et attachement fort à ce patrimoine naturel
- Le réseau de bénévoles existant constitue un fort potentiel d'inspiration par l'exemple
- Ressources (outils, connaissances) disponibles dans le réseau d'acteurs qui pourront être partagées, mutualisées
- Volonté des acteurs concernés à mieux coopérer

#### **MENACES**

- Difficulté des associations à trouver des financements pour développement et l'animation de la vie associative et du bénévolat
- Prédominance croissante des logiques d'appels à projet qui met les associations en concurrence et nuit à l'esprit coopératif
- Essoufflement du réseau de bénévoles actuels, face à différentes craintes et frustrations: sentiment de ne pas être entendus dans les instances; inquiétude face aux financements de l'association; répartition des tâches (peu de personnes qui portent beaucoup) et renouvellement de la gouvernance.

Les enseignements de l'état des lieux résumés ici ont permis de dégager des axes de travail pour aller plus loin dans la mobilisation des citoyens pour la biodiversité, à partir desquels ont été construits les ateliers des Assises de l'engagement pour la biodiversité. Cet événement, pensé comme un grand temps d'intelligence collective, avait pour objectif de réunir les acteurs du Grand Est concernés par la problématique de l'action E05, afin d'élaborer ensemble la stratégie et le plan d'action. Près de 130 participants, représentants 58 structures (majoritairement des associations, à travers leurs salariés ou bénévoles, mais aussi des collectivités territoriales ou des entreprises), se sont ainsi mobilisés durant deux jours pour réfléchir à travers 10 ateliers. Les ateliers étaient répartis selon les quatre thématiques suivantes :

- Comment susciter l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité ?
- Cultiver les complémentarités entre acteurs
- De la diversité dans nos associations : comment attirer tous les publics à s'engager pour la biodiversité ?
- Accompagner et pérenniser les engagements.

















# Les ateliers participatifs



Thématique 1 Comment susciter l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité ?

Thématique 2 Cultiver les complémentarités entre acteurs De la diversité dans nos associations : comment attirer tous les publics à s'engager pour la biodiversité ?

Thématique 4 Accompagner et pérenniser les engagements

#### Atelier 1

Effondrement de la biodiversité : comment susciter la prise de conscience ?

#### Atelier 3

Associations, collectivités, entreprises... Quelles possibilités de coopération ?

#### Atelier 6

Les jeunes s'engagent!
Comment mieux les impliquer
dans nos associations?

#### Atelier 8

Comment faciliter la transmission et le renouvellement de la gouvernance associative?

#### Atelier 2

De la sensibilisation à l'action : comment donner envie de s'engager ?

#### Atelier 4

Le collectif nous rend plus forts! Comment renforcer les partenariats entre associations?

#### Atelier 7

Nature pour tous, tous pour la nature!

#### Atelier 9

Salariés et bénévoles, un duo gagnant : quelle place pour chacun ?

#### Atelier 5

Pérenniser la dimension citoyenne des associations. Comment instaurer un partenariat stable pour financer l'action ?

#### Atelier 10

Bénévole comblé, bénévole impliqué : les clefs pour pérenniser l'engagement.

Extrait du programme des Assises de l'engagement pour la biodiversité organisées les 21 et 22 juin 2024.

Pour chaque atelier, un document de synthèse reprenant les idées et propositions concrètes apportées par les participants a été rédigé. Ce sont ces contributions qui ont permis d'aboutir à la présente stratégie.

La stratégie pour l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité :

Le présent document synthétise, organise et parfois développe les contributions recueillies lors des Assises de l'engagement pour la biodiversité, pour les structurer en une stratégie. Il définit les objectifs et axes d'interventions pour dynamiser l'engagement des citoyens et le bénévolat en faveur de la biodiversité, et élabore un plan d'action qui permettra d'atteindre ces objectifs. Ce plan d'action est présenté sous la forme de fiches actions détaillées, classées selon des grands axes d'intervention et des mesures. Un calendrier de mise en œuvre de la stratégie est également proposé.

Quatre principes clef pour la réussite de cette stratégie ont notamment été identifiés lors des Assises. Ils ont servi de fils rouges pour guider l'élaboration de ce plan d'action et sont les suivants :



















→ Les questions de biodiversité sont encore souvent abordées avec un vocabulaire scientifique et éloigné du quotidien des gens. La clef pour qu'un plus grand nombre de citoyens se sente concerné est de rendre intimes ces questions, en requestionnant notre sémantique pour qu'elle soit plus simple, plus logique et plus optimiste.

Exemple d'application : action 2 – organiser des actions de sensibilisation dans des lieux publics en mobilisant des approches ludiques, artistiques ou sportives



→ Pour aller plus loin dans la mobilisation des citoyens, les coopérations inter-acteurs peuvent et doivent être renforcées. Pour cela, la clef est de mieux se connaître, se comprendre, se faire confiance et se coordonner, en dégageant du temps, des moyens et des espaces communs dédiés.

Exemple d'application : action 7 – construire un événement pour favoriser la dynamique associative



→ L'un des écueils des associations de protection de la nature à éviter est d'agir dans un certain entre soi. La clef pour l'éviter est de faire tomber les peurs mutuelles (de l'inconnu, de la nature, de l'autre) et de requestionner les postures de sachant en allant à la rencontre des différents publics pour apprendre de l'autre.

Exemple d'application : action 5 – expérimenter des partenariats avec des structures hors environnement



→ A l'échelle d'une structure ou d'un réseau d'acteur, l'une des clefs pour améliorer son action est de définir une stratégie, de la faire connaître et de l'appliquer. Il est nécessaire pour cela de reposer un cadre, clarifier les relations pour refaire corps.

Exemple d'application : action 20 – accompagnement des structures pour définir des procédures de développement et accompagnement du bénévolat

















# Stratégie pour dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans la Région Grand Est

# Objectif global et objectif spécifique

L'objectif global visé par cette stratégie, conformément à l'objectif de l'action E05, est de dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans le Grand Est.

Son objectif spécifique est d'augmenter l'engagement de bénévoles dans les associations de protection de la nature et le nombre d'initiatives citoyennes en faveur de la biodiversité.

De manière globale, les résultats attendus à l'issue de la mise en œuvre de la stratégie sont les suivants :

- Les possibilités d'engagement sont facilement identifiées par les personnes qui souhaitent s'engager
- ✓ Le nombre de bénévoles dans les associations de protection de la nature augmente
- ✓ Les projets citoyens en faveur de la préservation de la biodiversité augmentent
- La capacité des associations de protection de la nature du Grand Est à remplir leur rôle d'animation de la vie citoyenne est sécurisée

Des résultats attendus spécifiques à chaque action sont précisés dans le détail des fiches action.

# Les axes de la stratégie

La présente stratégie s'articule en quatre axes d'intervention. Chaque axe est divisé en trois mesures, qui se déclinent en un certain nombre d'actions concrètes, dont le détail est donné dans le point suivant. Voici les quatre axes d'intervention:

# Axe 1 -Susciter l'engagement d'un public plus large et plus diversifié

Contexte

Le sujet et la gravité de l'effondrement de la biodiversité sont encore trop peu connus, moins médiatisés et intégrés que les enjeux climatiques. Or la compréhension du problème est la condition sine qua non d'un engagement pour y répondre. Parallèlement, plusieurs études démontrent une montée de la préoccupation environnementale parmi les citoyens, mais notre état des lieux indique que cela ne se traduit pas par une augmentation significative des bénévoles dans les associations de protection de la nature de notre territoire. Il existe donc des engagements "en puissance" qui doivent être transformés en actes par une meilleure communication sur les opportunités de bénévolat et l'organisation d'actions permettant de mieux mettre en relation les associations et les bénévoles potentiels.

Objectif

Diffuser des messages et proposer des formes d'engagements qui puissent toucher l'ensemble des citoyens du Grand Est

#### Axe 2 - Renforcer les synergies entre acteurs

Contexte Différents types d'acteurs mobilisent ou ont le pouvoir de mobiliser les citoyens pour la biodiversité : associations, collectivités territoriales, entreprises... La complémentarité de ces acteurs et la mutualisation de leurs savoirs-faires et ressources permettraient à tous d'être plus efficients dans la poursuite de cet objectif commun. Si certains partenariats existent d'ores et déjà, plusieurs lacunes sont des freins à la généralisation de la dynamique : manque de temps, absence de financement du temps consacré aux démarches partenariales, manque d'interconnaissance des acteurs.

Objectif

Développer des partenariats entre les différents types d'acteurs capables de mobiliser pour la biodiversité à différentes échelles du territoire



#### Axe 3 - Pérenniser les dynamiques existantes

Contexte Les associations du territoire arrivent à mobiliser efficacement et s'appuient sur des réseaux de bénévoles solides, dont les actions ont un vrai impact positif pour la biodiversité. L'inspiration par l'exemple, le témoignage, est un facteur déclencheur efficace pour susciter l'engagement. Il est ainsi nécessaire de préserver et pérenniser les dynamiques existantes, en répondant aux enjeux de renouvellement, voire d'essoufflement des bénévoles.

Objectif

Structurer, formaliser et généraliser les procédures d'accueil et d'accompagnement des parcours bénévoles

# Axe 4 - Réunir les conditions pour atteindre ces objectifs

Contexte L'ensemble des actions préconisées ci-dessus nécessite la mobilisation de ressources humaines et financières. La dynamisation de l'engagement citoyen requiert un travail important d'animation du réseau d'acteurs et des outils mis à disposition. Les associations ont bien souvent déjà identifié les leviers de l'engagement mais manquent de ressources pour les activer. La difficulté à financer le fonctionnement et la vie associative est un frein majeur soulevé par de nombreuses structures et

Objectif

Débloquer les ressources qui permettront de mettre en œuvre l'ensemble de ce plan d'action

# Plan d'action

Modalités de mise en œuvre

# → Acteurs impliqués

L'action E05 est pilotée par le CEN Alsace, avec les CENs Champagne Ardenne et Lorraine. Le pilotage (mise en réseau des parties prenantes, suivi de la mise en œuvre) de cette stratégie sera donc assuré par les salariés des CENs affectés au projet, qui constituent le comité technique de l'action (dénommé « Cotech EO5 » ci-après). Pour autant, le développement d'un certain nombre des actions proposées repose en partie sur d'autres acteurs partenaires.

Lors des Assises, les participants ont été invités à manifester leur intérêt à poursuivre leur implication dans la phase de mise en œuvre sur l'un ou l'autre sujet, afin de maintenir la dynamique participative enclenchée. Les répondants seront recontactés en fonction de leurs réponses pour constituer des groupes de travail sur certaines actions. Pour les actions concernées, il est indiqué « groupe de travail inter-acteurs » parmi les partenaires.

En outre, du fait de leur fonction fédérative et leur capacité à informer et mobiliser le réseau des associations de protection de la nature, l'implication de la fédération France Nature Environnement Grand Est ainsi que des têtes de réseaux (Mouvement Associatif Grand Est, Loreen, Graine Champagne Ardenne...) est indispensable.

Enfin, en tant que porteuse du projet LIFE Biodiv'Est, la Région Grand Est pourra venir en soutien sur un certain nombres d'actions.

## **→** Calendrier

Bien que le programme Life Biodiv'Est se termine en 2030, le Cotech de l'action E05 propose de décliner cette stratégie de 2025 à 2035, afin de s'inscrire dans une action à moyen termes plus adaptée aux enjeux de mobilisation qu'un pas de temps de 5 ans. Cela permet également d'inscrire la volonté de trouver des leviers pour pérenniser la dynamique au-delà de 2030 et de la fin du LIFE Biodiv'Est. Afin de respecter le calendrier du programme, la plupart des actions seront toutefois expérimentées d'ici 2030 et feront l'objet de retours d'expériences. L'année 2025 sera dédiée à la constitution des groupes de travail, aux cadrages des actions pilotes et à leur budgétisation plus précise.



Les fiches actions

# Axe 1 -Susciter l'engagement d'un public plus large et plus diversifié

# Mesure 1 - Communiquer largement et efficacement sur les enjeux de biodiversité et les moyens de s'engager pour sa préservation

Contexte

Alors que son effondrement a des conséquences qui concernent tout le monde, le concept de biodiversité peut être perçu comme éloigné, trop technique, par une part importante des citoyens. La compréhension de la gravité de la situation peut par ailleurs susciter un sentiment d'impuissance. Les Assises ont conclu à la nécessité de rendre sensibles, intimes les questions de biodiversité pour qu'elles puissent toucher tout un chacun, et de requestionner notre façon de communiquer sur ces enjeux en insistant davantage sur le pouvoir d'agir.

Objectif

Diffuser, dans toutes les sphères de la population, des messages efficaces sur la nécessité et la manière de s'engager pour la biodiversité.

Action 1

Elaborer et déployer une stratégie de communication grand public pour susciter l'envie d'agir pour la biodiversité

# Détail de l'action:

- Première étape : une réflexion sera menée sur le fond et la forme de notre message pour qu'il soit le plus mobilisateur possible. Cette réflexion sera formalisée à travers un cahier des charges, qui intègrera les enjeux identifiés lors de l'état des lieux et des assises, à savoir : adapter les messages et les canaux de communication à différents types de publics cible (des recommandations ciblant plus particulièrement les 18-25 ans seront par exemple attendues), mobiliser les émotions, la notion "d'intimité" avec la biodiversité.
- Deuxième étape : une stratégie et une campagne de communication seront construites, avec un accompagnement professionnel
- Troisième étape : la campagne multisupport (digital, radio, tv, espace public) sera diffusée largement. (Action liée à l'action 3 : la campagne de communication devra renvoyer vers la plateforme du bénévolat.)
- Quatrième étape : une analyse des résultats de la démarche sera réalisée

## Résultats attendus:

- stratégie de communication répondant au cahier des charges esquissé ci-dessus (livrable)
- déploiement d'une campagne de communication sur la biodiversité à l'échelle de la RGE d'ici 2030.

- Groupe de travail multi-acteurs : réflexion sur la sémantique, les leviers communicationnels de la mobilisation, élaboration d'un cahier des charges pour la campagne de communication
- Prestataire communicant : accompagnement professionnel pour la construction de la campagne
- RGE: soutien logistique pour la diffusion à grande échelle d'une campagne de communication

#### Action 2

Organiser des actions de sensibilisation dans l'espace public (ou les lieux très fréquentés)

<u>Détail de l'action</u>: L'état des lieux et les échanges lors des assises ont souligné la difficulté des APN à atteindre, à travers leur communication ou leurs événements, des personnes qui ne sont pas déjà sensibilisées (voire déjà engagées). Des solutions doivent être pensées pour s'extraire des sphères habituelles, et aller à la rencontre d'un public le plus large possible. Pour cela, des opérations de sensibilisation (animations, événements...) seront organisées en dehors des lieux et occasions associés à la protection de la nature. Des lieux très fréquentés seront ciblés (gares, rues, centres commerciaux). Différentes approches seront mobilisées pour toucher un public le plus diversifié possible (approche par le sport, approche par l'art....). Des clés de réussite ont déjà été identifiées lors des assises pour ces actions : susciter l'émotion, l'émerveillement ; vulgariser pour rendre les questions de biodiversité sensibles et moins techniques ; mobiliser par la joie grâce à des événements festifs.

<u>Résultats attendus</u>: Tenue de 3 actions pilotes dans les 3 anciennes régions d'ici 2030, avec analyse des résultats (retour d'expérience)

# Rôle des partenaires :

- Groupe de travail multi-acteurs : conception des événements en amont s'appuyant sur une réflexion de fond (travail de bibliographie) sur les critères de réussite d'opérations de "sensibilisation engageante", et cadrage des opérations pour permettre leur évaluation. Identification des partenaires ressources pour la mise en œuvre.
- A définir : mise en œuvre des actions (les CINEs et associations d'éducation à l'environnement seront associés)

# Mesure 2 - Accompagner le passage à l'action

#### Contexte

L'éco-anxiété, potentiel écueil de la sensibilisation, doit être évitée en permettant aux citoyens de se saisir de leur pouvoir d'agir. La dissonance entre la montée de la préoccupation environnementale et la relative stagnation des engagements bénévoles révèle l'existence de freins à ce passage de la préoccupation à l'action. Le manque de visibilité des associations et de lisibilité des possibilités d'engagements est l'un de ces freins.

#### Objectif

Faciliter la mise en relation entre associations recherchant des bénévoles et personnes souhaitant s'engager

#### Action 3

# Concevoir un outil pour rendre plus lisibles les possibilités d'engagement sur le territoire

Détail de l'action : Une personne motivée à s'engager doit pouvoir accéder facilement à l'information sur les associations et les missions bénévoles qui lui correspondent. Cette information est pour l'instant diluée entre les canaux propres des associations, les différentes plateformes... Un besoin d'amélioration de l'accessibilité et de la lisibilité de cette information a été identifié. Le travail de recensement des informations (annuaire et cartographie des associations, catalogue des opportunités de bénévolat) sera poursuivi. Une réflexion sur la meilleure solution pour mettre ces informations à disposition (les centraliser et accroître leur visibilité, sans ajouter à la multiplicité des outils) sera menée. Un outil de mise en relation entre les bénévoles et les associations conformément à ce cahier des charges sera développé (l'une des possibilités pressenties est d'adapter et développer une plateforme existante).

<u>Résultats attendus :</u> Développement d'une plateforme de mise en relation entre les associations et les acteurs souhaitant s'engager

- Groupe de travail multi-acteurs : définition du cahier des charges de l'outil attendu, des fonctionnalités à prévoir, questionnement et choix de l'hébergeur et l'animateur le plus adapté.
- FNE Grand Est : développement des fonctionnalités sur Sortiesnature.org si cette solution est retenue
- RGE : soutien pour la diffusion à grande échelle de cet outil



# Action 4 Organiser un événement pour créer la rencontre entre associations et personnes prêtes à s'engager

<u>Détail de l'action</u>: Les échanges interpersonnels sont des éléments décisifs pour passer de la sensibilisation à l'action. Pour activer ce levier, davantage d'occasions de rencontres directes entre salariés ou bénévoles d'associations et "bénévoles en puissance" doivent être créées. Pour cela, des journées dédiées seront organisées, type "rendez-vous du bénévolat pour la nature", déclinées localement, mobilisant des bénévoles pour inspirer par l'exemple et s'organisant autour des principes directeurs de la convivialité et de la joie de l'engagement, leviers majeurs.

#### Résultat visé:

- Expérimentation d'un événement pilote d'ici 2030 avec analyse des résultats (retour d'expériences)

# Rôle des partenaires:

- Groupe de travail multi-acteurs : conception de l'événement pilote à partir d'une réflexion sur le format, l'échelle... les plus mobilisateurs ; rédaction de fiches projets et recherches de solutions de financement.

\*Condition de faisabilité: solutions de financement de l'événement

# Action 5 Augmenter la présence des associations sur des événements dédiés au grand public

<u>Détail de l'action</u>: Dans la continuité de l'enjeu décrit ci-dessus, il est nécessaire de renforcer la capacité des associations à être présentes sur les événements existants, en organisant la coopération (à l'échelle locale). La tenue de stands inter-associatifs permettre à la fois de faire connaître la diversité des opportunités d'engagement aux participants, et de rationaliser la mobilisation du temps salarié et bénévole sur ce type d'action (répartition entre les associations). Cette démarche impliquera également la création d'outils de promotion sur les stands et l'organisation de "formations stand" mutualisées.

<u>Résultat visé</u>: Expérimentation d'un mode d'organisation inter-associatif pour la tenue de stands sur un secteur donné et retour d'expérience (livrable)

#### Rôle des partenaires :

- Fédération et/ou têtes de réseau : coordination de la coopération

\*Condition de faisabilité: création d'un poste mutualisé de chargée de vie associative ou aide à la fédération pour pouvoir développer cette coopération sectorielle

# Mesure 3 - Faire des associations des lieux d'engagements pour tous

Contexte

Un certain nombre de déterminants sociaux agissent sur l'inclination à s'engager pour la nature (niveau d'étude, lieu de vie, origine sociale...). En outre, l'engagement des jeunes est un phénomène croissant, mais nous retrouvons pour l'instant peu de 18-25 ans parmi les bénévoles des APN du territoire. En tant qu'organisations de la société civile, les associations doivent permettre à l'ensemble des citoyens de se saisir de leur pouvoir d'agir.

Objectif

(Re)questionner et adapter les pratiques des APN pour susciter et accueillir la mobilisation de tous les profils sociaux



#### Action 6 Expérimenter des partenariats avec des structures hors environnement

<u>Détail de l'action</u>: Le développement de partenariats avec des structures hors environnement permet de relier les causes et d'atteindre un public au-delà des sphères habituelles des APN. Les acteurs identifiés comme partenaires pertinents pour cette action sont notamment: centres socio-culturels, associations étudiantes, structures sportives (sports nature), mouvements scouts. Des échanges avec des représentants de chacun de ces types de structures seront organisés : il s'agira d'identifier pour chacun ce que l'on peut s'apporter mutuellement, les ponts entre nos actions et imaginer des actions ou projets à mener en partenariat. Cette action sera expérimentée dans un premier temps à une échelle locale du territoire, et donnera lieu à une analyse et un retour d'expérience pour dupliquer les démarches bénéfiques.

Résultats attendus: Expérimentation d'une action partenariale avec chaque type d'acteurs précités, avec analyse des résultats (retour d'expérience)

#### Rôle des partenaires :

- Cotech E05 : choix de l'échelle locale où expérimenter la démarche, identification et contact des interlocuteurs pour chaque type de structure, organisation des réunions et montage des actions expérimentales en lien avec les structures associées.
- Fédération/ têtes de réseau : diffusion du retour d'expérience aux APN du réseau.

#### Action 7 Former et outiller les responsables associatifs sur les enjeux d'inclusivité et d'intergénérationnalité

<u>Détail de l'action :</u> Les responsables des APN ne sont pas toujours conscients des freins à l'inclusivité et l'intergénérationnalité internes à leur structure, ou se sentent démunis pour les lever. Des fiches outils seront développées pour accompagner la prise en main de ces enjeux, et animées à travers des formations, dans la mesure du possible. Leur contenu intégrera largement des retours d'expériences des associations s'étant emparées de ces enjeux et des expérimentations de partenariats prévues ci-dessus. Il pourra également être nourri par un travail de thèse sur la typologie des publics plus ou moins engagés dans la biodiversité et les causes sociales de ces disparités (proposé dans l'action 22).

Résultats attendus : Fiches outils sur les enjeux d'inclusivité et d'intergénérationnalité à destination des responsables administratifs (livrables)

- Groupe de travail interacteurs : Elaboration des fiches outils
- Fédération / têtes de réseau : contribution à la création des outils et organisation de leur appropriation dans le réseau.













# Axe 2 - Renforcer les synergies entre acteurs

# Mesure 1 - Renforcer la coopération entre les associations de protection de la nature du territoire

#### Contexte

La coopération entre les associations et l'articulation de leurs missions est disparate sur le territoire régional, avec des dynamiques déjà bien installées sur certains secteurs, notamment en Alsace, et restant à développer sur d'autres. Les problématiques relatives à la mobilisation citoyenne sont partagées par ces associations. Une coopération accrue, via le partage d'informations, la mutualisation d'outils et ressources, l'organisation d'actions coordonnées et de "passerelles de bénévoles", peut renforcer leur capacité d'animation des dynamiques bénévoles.

# Objectif

Mieux coordonner l'action des APN sur le territoire pour renforcer leur potentiel mobilisateur

# Action 8

### Construire un événement pour favoriser la dynamique associative

Détail de l'action : Pour qu'émergent des projets communs, le besoin d'échanges et rencontres physiques entre bénévoles et salariés a été identifié. L'organisation d'un rendez-vous régulier créera l'occasion et permettra d'alimenter une dynamique de coopération. Il s'agira d'un temps convivial pour favoriser l'interconnaissance, structuré autour de thématiques qui permettront de s'entraider sur des points techniques, financiers, stratégiques... Cet événement pourra se construire sur le modèle des Assises de l'engagement pour la biodiversité (organisées pour la sous-action 2 de l'action E05), à l'issue desquelles une forte demande pour que la démarche soit pérennisée a été exprimée. En outre, il semble nécessaire de prévoir un événement "bilan" de l'action E05 à l'issue des 10 ans du LIFE, pour présenter une évaluation des actions mises en place et surtout penser ensemble la poursuite de cette dynamique collective.

Résultat visé : Renouveler l'organisation d'un événement type Assises de l'engagement pour la biodiversité d'ici 2030

#### Rôle des partenaires :

- Cotech E05 en lien avec la fédération : détermination des modalités (échelle, fréquence, public cible) et du contenu (ateliers, problématiques traitées) de l'événement
- Cotech E05 et partenaires éventuels : organisation logistique de l'événement

\*Condition de faisabilité: Solutions de financement de l'événement (pas de ligne prévue dans le budget de l'action E05)

# Action 9

# Créer une plateforme de ressources commune au réseau

<u>Détail de l'action</u>: Cette plateforme permettra de mutualiser et de rendre facilement accessibles des informations et des outils relatifs au développement de la vie associative, à la mobilisation et l'accompagnement de bénévoles. Elle réunira des retours d'expériences à valoriser; des fiches pratiques; un annuaire avec des fiches de présentation des acteurs et leurs domaines de compétences, pour améliorer la lisibilité; des supports de formations. Cette plateforme nécessitera d'être animée afin que les associations du réseau en prennent connaissance et se l'approprient. Une réflexion sur l'hébergement et l'animation de la plateforme, ou la pertinence d'adapter des outils existants, sera à mener.

Résultat visé: Développement de la plateforme d'ici 2030

- Cotech E05 : rédaction d'un cahier des charges de l'outil, récolte et mise en forme des informations à rendre disponible, pilotage du développement de l'outil.
- Fédération/tête de réseaux : diffusions dans le réseau et animation de la plateforme
- \* **Condition de faisabilité :** Moyens sur le long terme pour l'animation et la tenue à jour de la plateforme (les financements de l'action E05 ne couvrant que le développement de l'outil)



#### Action 10 Lancer des actions mutualisées

<u>Détail de l'action</u>: Identifier les besoins communs, des outils ou des projets qui concernent tout le réseau; monter des groupes de travail inter-associatifs composés de salariés et bénévoles pour développer ensemble ces projets. (Exemple donné lors des Assises : rédiger un guide pour les élus et le monde agricole.)

Résultat visé : Expérimentation d'au moins 3 projets communs (échelle 3 anciennes région) d'ici 2030.

# Rôle des partenaires:

- Fédération/tête de réseau : identification des sujets qui se prêtent à un projet commun, mobilisation des associations dans un groupe de travail
- \* Condition de faisabilité: Moyens aux fédérations pour l'animation du réseau et de ces projets communs

#### Mesure 2 - Coordonner l'action des associations et des collectivités territoriales

#### Contexte

Les collectivités territoriales font partie des acteurs qui peuvent œuvrer en faveur de la biodiversité, et disposent de moyens importants d'information et de mobilisation des citoyens. Les actions menées par les associations et les collectivités le sont encore souvent de manière séparée, ou selon des logiques de commande publique plutôt que partenariales. En associant leurs compétences, leur réseau et leurs moyens, associations et collectivités peuvent ensemble toucher un public large, et s'appuyer sur l'attachement au territoire pour mobiliser les citoyens à la préservation de sa biodiversité. Une meilleure interconnaissance (besoins, attentes, ressources respectifs), la reconnaissance de l'expertise des associations et l'instauration de relations de confiance sont les conditions nécessaires à une coopération accrue entre ces deux types d'acteurs.

#### Objectif

Améliorer l'interconnaissance entre associations et élus des collectivités, pour faciliter et généraliser leur coopération sur des actions de mobilisation citoyenne pour la biodiversité.

# Action 11

#### Créer un guide pour les élus et les agents des collectivités territoriales

<u>Détail de l'action</u>: Elaborer un guide qui permette d'informer les élus et agents territoriaux sur trois niveaux : comprendre les enjeux de biodiversité; connaître les leviers d'actions qu'ils ont en fonction de leur position (notamment les démarches participatives); identifier les associations de leur territoire et comment ils peuvent coopérer avec elles sur cette question. La création et la diffusion de ce guide pourra se faire en lien avec l'action C01 du LIFE Biodiv'Est.

# Résultat attendu:

- Guide à destination des élus (livrable)
- Guide à destination des agents territoriaux

#### Rôle des partenaires :

- Cotech E05 en lien avec l'ARIENA : Rédaction du guide
- A déterminer : Diffusion, animation de l'outil

#### Action 12

# Organiser des journées qui permettent de découvrir les projets menés dans les collectivités territoriales

<u>Détail de l'action</u>: L'interconnaissance des différents acteurs d'un territoire (échelle commune/ou EPCI) sera facilitée par l'organisation de réunions d'informations entre habitants, élus et agents de la collectivité et associations locales (éventuellement entreprises engagées locales). Ces réunions seront organisées sous la forme d'événements conviviaux pour renforcer leur attractivité.

<u>Résultat attendu :</u> Expérimentation de la démarche dans une commune ou EPCI par ancienne région d'ici 2030

 Cotech E05 : Cahier des charges plus précis de l'événement. Identification des communes pilotes potentielles et invitation à mettre en œuvre cette démarche ; rédaction d'un retour d'expérience

#### Action 13 Expérimenter des groupes de travail habitants-élus-association pour mener des actions pour la biodiversité

<u>Détail de l'action</u>: Une/des commune(s) volontaire(s) seront identifiées pour être pilotes pour expérimenter ce dispositif. Les habitants seront sollicités pour intégrer un groupe de travail, co-piloté par un agent de la commune et une association locale, qui pourra les éclairer sur les enjeux locaux de biodiversité. L'objectif de ce groupe de travail sera d'imaginer des actions en faveur de la biodiversité, à porter collectivement et qui permettent l'implication des habitants sur ce territoire. Cette action pourra s'appuyer sur des démarches de démocratie participative préexistantes dans certaines communes, en intégrant une logique partenariale avec l'association en question (pas seulement consultative). Cette action permet de mobiliser l'attachement à son territoire, à la nature du quotidien, qui est un levier important de mobilisation.

Résultat attendu: Démarrage d'une expérimentation de la démarche dans une commune d'ici 2030

#### Rôle des partenaires :

- Cotech E05 : identification et sollicitation de la commune pilote pour présenter la démarche. Recueil du retour d'expérience (possibilité de se baser sur la démarche TEN)
- Commune(s) et association(s) à déterminer : co-pilotage de l'expérimentation.

# Mesure 3 - Développer les partenariats entre associations et entreprises

#### Contexte

Les entreprises sont un acteur clef pour la mobilisation citoyenne : elles sont une entrée vers un public extrêmement large, tandis que la participation à des actions pour la biodiversité sur le temps de travail est une réponse au frein majeur que constitue le manque de temps des citoyens. A l'inverse, les associations apportent leur expertise et leur accompagnement aux entreprises qui souhaitent agir en faveur de la biodiversité.

# Objectif

Faciliter l'émergence de projets communs entre associations et entreprises en améliorant leur mise en

#### Action 14

# Faire un guide pratique sur les possibilités de liens entre associations et entreprises

Détail de l'action : Les salariés d'une entreprise peuvent être mobilisés auprès d'une association via différentes logiques (mécénat de compétences, journées de solidarité ou de sensibilisation, séminaire, partenariat durable, politique RSE...), qui impliquent un cadrage juridique, fiscal et éthique. Un guide pratique sera rédigé pour faciliter la démarche des associations qui souhaitent solliciter des entreprises pour la mobilisation de leurs salariés. Il contiendra notamment une synthèse des relations possibles, des fiches pratiques sur la démarche à adopter pour choisir et développer un partenariat adapté aux besoins, une aide au développement d'un argumentaire à destination des entreprises sollicités, des principes pour fixer un cadre (éviter le greenwashing), un annuaire des acteurs ressources.

Résultat attendu : Guide pratique des partenariats entre associations et entreprises du Grand Est (livrable)

- Groupe de travail interacteur : état de l'art des ressources existantes, élaboration du guide par la synthèse, la complétion et l'adaptation à l'échelle locale de l'existant.
- Fédération/têtes de réseau : Animation et diffusion de l'outil auprès du réseau

















#### Action 15 Constituer un répertoire des entreprises enclines à mobiliser leurs salariés en faveur de la biodiversité

<u>Détail de l'action</u>: Dans un premier temps, un questionnaire sera transmis aux entreprises pour sonder leur volonté de figurer dans le répertoire, le type de mobilisation de leurs salariés sur lesquelles elles peuvent s'engager et selon quelles modalités. Un répertoire sera constitué à partir de leurs réponses et diffusé au réseau des APN, notamment via la plateforme de ressources proposées en action 8.

Résultat attendu : Répertoire des entreprises engagées

# Rôle des partenaires:

- Groupe de travail interacteurs : élaboration et diffusion du questionnaire, recueil des retours pour constitution du répertoire.
- Fédération et/ têtes de réseau : diffusion du répertoire auprès du réseau

#### Action 16 Constituer un guide des actions d'associations sur lesquelles mobiliser les salariés

<u>Détail de l'action</u>: Etablir un document qui liste, par secteur géographique, les associations qui peuvent accueillir des salariés sur des actions en faveur de la biodiversité et le type d'action possibles, afin de faciliter leur mise en relation avec les entreprises qui souhaitent rendre disponibles leurs équipes dans cette démarche. (Cet outil existe en Lorraine sous la forme du catalogue T2e - Transition écologique en entreprise établi et diffusé par Loreen. Cela pourrait être étendu aux autres secteurs pour couvrir l'ensemble du territoire).

Résultat attendu : Répertoire des actions de mobilisation pour la biodiversité en entreprise

- Groupe de travail interacteurs : réflexion sur le cahier des charges de l'outil, cadrage éthique
- Fédération : recueil des infos
- A définir : diffusion/animation de l'outil



# Axe 3 - Pérenniser les dynamiques existantes

# Mesure 1 - Cultiver la joie de l'engagement en favorisant les rencontres et temps conviviaux

#### Contexte

L'une des satisfactions principales des bénévoles sont les rencontres, les échanges, les relations sociales permises par leur engagement. La convivialité est au cœur de la mobilisation citoyenne. Le dynamisme de la vie associative est inégal d'une association à une autre, et il existe encore trop peu d'occasions de rencontres entre bénévoles, notamment inter-associatives.

# Objectif

Faciliter la rencontre et l'échange entre bénévoles et salariés des associations du territoire

#### Action 17

# Organiser des journées des salariés et bénévoles du réseau

<u>Détail de l'action</u>: Expérimenter, à différentes échelles, l'organisation de rencontres conviviales des équipes salariées et bénévoles des APN. Un événement type "Assises" proposé en Axe 2 couvre l'échelle régionale. Des déclinaisons adaptées à l'échelle départementale et inter-communale (sur une EPCI réunissant un nombre suffisamment important d'APN) seront testées. Elles pourront se baser sur des retours d'expériences existantes (journée du réseau des associations de protection de la nature et de l'environnement d'Alsace Nature par exemple).

<u>Résultat attendu</u>: Expérimentation de deux événements pilotes (2 échelles différentes) d'ici 2030 ; rédaction d'un retour d'expérience (livrable) pour une éventuelle duplication à d'autres endroits du territoire.

#### Rôle des partenaires :

- Cotech E05, en lien avec les fédérations : choix des secteurs et identification des acteurs à mobiliser pour l'organisation de ces événements pilotes ; sollicitation de ces acteurs pour leur proposer et les accompagner dans la démarche.
- A définir (fédération ou association porteuse en fonction du secteur déterminé) : élaboration du programme et organisation de la journée
- Cotech E05 : recueil du bilan de ces événements pilote et rédaction d'un retour d'expérience

### Action 18

# Créer des lieux dédiés à la rencontre et l'échange entre bénévoles

<u>Détail de l'action</u>: Les échanges lors des Assises ont fait remonter le besoin de lieux physiques et identifiés pour faciliter la rencontre, qui permettent l'organisation d'événements culturels et conviviaux, la tenue de permanence et la mise à disposition de ressources relatives aux enjeux écologiques et de mobilisation (type médiathèque). La programmation de ces lieux nécessitera une animation, mais l'objectif est que les bénévoles se les approprient et les fassent vivre à moyen terme. Des événements ciblant plus particulièrement les 18-30 ans et mettant ces lieux à leur disposition permettront également d'apporter une réponse à l'enjeu de mobilisation de ce public. Ces espaces pourront être hébergés dans un lieu préexistant (bar associatif, maison des associations par exemple). Cette action pourra s'inspirer d'initiatives existantes en France (Maison de l'environnement à Lyon par exemple).

<u>Résultat attendu :</u> Expérimentation de la démarche dans au moins un lieu d'ici 2030 (et plus, en fonction des opportunités trouvées). Rédaction d'un retour d'expérience (livrable)

- Groupe de travail inter-acteurs : poursuite de la réflexion pour définir un cahier des charges du type de lieu et de son fonctionnement, identification des lieux possibles et des acteurs à associer pour la mise en œuvre.
- Cotech E05, en lien avec la fédération concernée : animation du réseau d'acteurs chargé de faire vivre le lieu
- Cotech E05 : rédaction du retour d'expérience



#### Mesure 2 - Permettre aux bénévoles d'enrichir leurs connaissances

# Contexte

Le fait de découvrir et apprendre de nouvelles choses est l'une des sources principales d'épanouissement bénévole. En outre, il peut y avoir une inadéquation entre le profil des personnes volontaires et les besoins des associations pour remplir leurs missions. C'est le rôle des associations de permettre la montée en compétences des bénévoles pour que chacun puisse s'épanouir en apportant une contribution réellement profitable aux actions.

# Objectif

Faciliter l'accès des bénévoles à des formations adaptées à leurs envies et aux besoins de leurs associations

#### Action 19

#### Développer l'offre de formations pour notre réseau de bénévoles

<u>Détail de l'action</u>: Les besoins (que veulent apprendre les bénévoles ; quelles connaissances les associations ont besoin que les bénévoles acquièrent ?) seront définis, puis les ressources internes (quelles compétences et connaissances sont disponibles dans notre réseau, quelles formations les salariés ou bénévoles peuvent proposer relativement facilement ?) identifiées. A partir de ces deux étapes préliminaires, une offre de formations sera élaborée. La modalité (webinaire, présentiel, bimodal) la plus adaptée pour une participation satisfaisante sera à définir.

Résultat visé: Proposition de plusieurs formations à destination des bénévoles (comblant les lacunes de l'offre déjà existante), d'ici 2030

# Rôle des partenaires:

- Cotech E05 en lien avec la fédération : enquête préliminaire sur les besoins et les ressources internes, les modalités pour garantir une participation satisfaisante ; élaboration du programme de formations
- Acteurs multiples à définir : animation des formations

\*Condition de faisabilité: financement du temps salarié pour les formations qui seraient proposées par les professionnels du réseau

#### Action 20

# Mieux communiquer sur les formations disponibles

<u>Détail de l'action</u>: Un certain nombre de formations ou animations permettant de progresser sur différents sujets sont déjà proposées par les associations, mais l'information circule souvent en interne ou à petite échelle. L'accès des bénévoles du réseau à cette offre sera amélioré par une meilleure lisibilité. Pour cela, deux outils seront élaborés : un programme des formations, classé par localisations ; une "bibliothèque" qui centralise et archive les ressources pédagogiques produites pour leur consultation en autonomie. Ces outils devront être animés pour une bonne diffusion dans le réseau.

# Résultats attendus :

- Programme des formations disponibles
- Bibliothèque des ressources pédagogiques (elle pourra être hébergée sur la même plateforme que celle proposée dans l'action 8)

- -Cotech E05 en lien avec la fédération : recensement des formations et ressources existantes ; élaboration du programme ; animation de la bibliothèque de ressources.
- Fédération : diffusion des deux outils au sein du réseau









# Mesure 3 - Améliorer les pratiques internes en termes d'accompagnement du bénévolat et de vie associative

# Contexte

Les mesures pour améliorer l'accueil puis l'accompagnement des bénévoles, ou l'organisation de la vie associative sont à prendre à l'échelle des structures. Mais celles-ci peuvent ne pas être suffisamment outillées face à ces enjeux, notamment en l'absence de chargé.e.s de vie associative. De nombreuses ressources existent sur ces enjeux, mais peuvent être mieux portées à connaissances des responsables concernés.

#### Objectif

Accompagner et former les responsables associatifs sur les enjeux de parcours et d'épanouissement des bénévoles

#### Action 21 Proposer des fiches outils pour améliorer l'accompagnement du parcours bénévole

Détail de l'action : Des fiches outils proposant des bonnes pratiques pour différents enjeux relatifs au bénévolat qui sont à appliquer en interne seront rédigées. Ces enjeux identifiés lors des Assises sont les suivants:

- Formaliser une procédure d'accueil des bénévoles
- Définir et accompagner les parcours bénévoles
- Soigner la communication interne et le sentiment d'appartenance
- Questionner et adapter son mode de gouvernance (pour qu'il soit plus ouvert et attractif)
- Accueillir l'engagement des jeunes (comment leur faire une vraie place ? Tester une commission jeunes...)
- Rédiger une charte des relations salariés/bénévoles

La diffusion de ces outils auprès des responsables associatifs et chargé.es de vie associative devra être assurée (par l'organisation de webinaires, de formations, la présentation en Assemblées générales...).

#### Résultat attendu:

- Publication de plusieurs guides sur les enjeux précités (livrables)

# Rôle des partenaires :

- Groupe de travail interacteurs : état de l'art des ressources existantes sur ces enjeux ; synthèse (et complétion par des réflexions propres et des retours d'expérience) de l'existant ; rédaction des guides thématiques ; éventuelle adaptation des guides en webinaires et formations
- Fédération et têtes de réseau : diffusion de ces outils au sein du réseau

#### Faciliter la valorisation des bénévoles Action 22

Détail de l'action : L'engagement des bénévoles est un investissement important de temps, parfois même de moyens. Si l'essence même du bénévolat est d'être sans contrepartie attendue, la reconnaissance de l'apport à la société de ces bénévoles passe par sa valorisation. Différents dispositifs de valorisation, de compensation, de reconnaissance des compétences existent, mais sont peu mobilisés - en partie par manque de connaissance : droit aux congés de représentation ou d'engagement bénévole, indemnisation possible du président (max ¾ de SMIC), valorisation du parcours et la validation des compétences acquises en tant que bénévole, jusqu'à la VAE ... Un guide à destination des responsables associatifs et des chargé.es de vie associative, listant ces dispositifs avec des fiches pratiques sur la façon de les mobiliser, sera rédigé et diffusé.

Résultats attendus: Guide "Ressources administratives et juridiques pour valoriser le bénévolat dans vos associations"

- Cotech en lien avec AMA: rédaction des guides thématiques; éventuelle adaptation des guides en webinaires
- Fédération/têtes de réseau : diffusion de ces outils au sein du réseau















# Axe 4 - Réunir les conditions pour atteindre ces objectifs

# Mesure 1 - Parfaire nos connaissances sur les obstacles et leviers de la mobilisation

#### Contexte

Le travail d'état des lieux qui a été réalisé lors de la première phase de l'action E05 constitue une bonne base, qui a permis d'identifier les axes de travail et de nourrir les réflexions lors des Assises. Pour autant, les questionnements relatifs à la mobilisation citoyenne pour la biodiversité sont trop nombreux pour être couverts par un travail d'une année. En outre, cet état des lieux a justement soulevé le peu de littérature en sociologie de l'engagement spécifique à la protection de la nature. Pour être novatrices et déterminantes, les actions en faveur de cette mobilisation doivent se baser sur des connaissances approfondies.

#### Objectif

Réunir les éléments de connaissance et d'analyse manquants pour éclairer notre action et assurer son efficacité

#### Action 23

Proposer une thèse en sociologie de l'engagement spécifique à l'engagement pour la nature

<u>Détail de l'action</u>: Une thèse en sociologie de l'engagement pourrait être réalisée, afin de combler les lacunes de connaissances, notamment sur ces points identifiés :

- Enquête auprès de ceux qui ne s'engagent *pas* : typologie sociale, analyse des parcours et des discours, identification des motifs
- Diagnostiquer plus précisément les profils sociaux des publics présents et absents de nos associations.
- Comment adapter nos pratiques pour cibler plus précisément ces publics ?
- Quels fonds et quelles formes donner aux messages de sensibilisation aux enjeux de biodiversité pour qu'ils soient efficace ? : travail de synthèse de la littérature existante

Résultat visé: Proposition d'une offre de thèse pour éclairer notre action

# Rôle des partenaires :

- Cotech E05 : rédaction de l'offre de thèse
- Région Grand Est, Cotech E05, fédérations : réflexion commune sur les leviers de financement de la thèse
- \* Condition de faisabilité: trouver une solution de (co)financement de la thèse

# Mesure 2 - Mobiliser les ressources humaines nécessaires

#### Contexte

Nombre des actions préconisées ci-dessus requièrent un travail d'animation (des réseaux, des outils) et de pilotage. Les associations sont demandeuses de ce type de démarches mais manquent de temps pour les impulser. Le financement du temps salarié consacré à ces actions et la création de postes dédiés est une condition de la mise en œuvre de cette stratégie dans sa totalité.

#### Objectif

Sécuriser l'animation de la mobilisation citoyenne par des postes dédiés

#### Action 24

Augmenter le nombre de postes de chargé.e.s de vie associative

<u>Détail de l'action</u>: Que ce soit dans l'état des lieux ou lors des Assises, la création d'un poste de chargé.e de vie associative est très souvent cité comme un facteur déterminant du dynamisme du bénévolat dans une structure. Mais ces postes sont encore relativement rares car difficiles à financer. Il serait nécessaire de diagnostiquer précisément les postes d'animation de la vie associative et de mise en réseau existants dans les APN du territoire, et de soutenir la création de postes, en priorité dans les secteurs les moins dynamiques. Ces postes pourraient être mutualisés et viser ainsi l'animation du réseau des APN sur un secteur donné (possibilité de s'inspirer du poste de coordinatrice du réseau de l'éducation à la nature et l'environnement mis en place sur le secteur de l'EMS).

Résultat visé: Expérimentation de postes mutualisés

# Rôle des partenaires:

- Cotech E05 en lien avec les fédérations : rédaction d'une fiche projet pour défendre cette expérimentation
- RGE : soutien pour la recherche de solutions de financements de cette mesure
- \* Condition de faisabilité : solutions de financement du/des postes

















#### Action 25

#### Créer un poste pour la mobilisation des entreprises auprès des associations de protection de la nature

<u>Détail de l'action :</u> Outre les outils proposés en Axe 2 pour cet enjeu, la mise en relation des entreprises engagées avec les associations serait largement facilitée par la création d'un poste dédié à l'animation de cette communauté d'acteurs et la sollicitation des entreprises. La mission est suffisamment spécifique pour imaginer un poste à l'échelle de la région. Ce poste pourrait s'intégrer dans des démarches existantes comme Entreprises engagées pour la nature (OFB) ou les actions de mobilisations des acteurs entamées par la région dans le cadre du LIFE.

Résultat visé: Expérimentation d'un poste dédié à la mise en relation entre entreprises et APN

#### Rôle des partenaires:

- Cotech et RGE : discussions pour imaginer le fonctionnement et les possibilités de financement d'un tel poste
- \* Condition de faisabilité : solutions de financement du/des postes

# Mesure 3 - Renforcer et pérenniser le financement des associations

# Contexte

Comme le renseigne l'avis du CESE sur le financement des associations, la domination de l'approche descendante de l'appel à projet se fait au détriment de subventions soutenant les initiatives associatives. Cette logique rend de plus en plus compliqué le financement du fonctionnement de la vie associative. Or la coopération inter-associative, l'innovation des associations, l'animation du réseau et des dynamiques bénévoles nécessitent ces financements de fonctionnement.

# Objectif

Expérimenter en Grand Est de nouveaux modes de financement des associations qui favorisent la dynamique associative

#### Action 26

#### Renforcer les capacités de la fédération et des têtes de réseaux

<u>Détail de l'action</u>: Un nombre important des actions proposées dans cette stratégie nécessite un travail d'animation (que ce soit d'outils ou du réseau) et de communication qui incombe à la fédération et aux têtes de réseaux, interlocutrices privilégiées des associations. Il s'agira de permettre l'identification des compétences des têtes de réseau et de la fédération afin de faciliter la compréhension pour les bénévoles de terrains, et d'animer une démarche de priorisation des besoins des acteurs associatifs pour permettre de hiérarchiser les réponses par les têtes de réseaux et la fédération.

<u>Résultat visé</u>: Permettre une meilleure animation du réseau (pour la coopération entre les associations, le transfert de compétence, l'accompagnement des bénévoles et la montée en compétence collective sur les questions de biodiversité).

#### Rôle des partenaires:

- Fédération et têtes de réseau : formalisation des besoins ; organisation de discussions partenariales pour coconstruire des solutions
- \* Condition de faisabilité: solutions de financements pour ces acteurs clés.

















#### Action 27

Instaurer un dialogue institutionnel constructif entre les associations de protection de la nature et les pouvoirs publics

<u>Détail de l'action</u>: Programmer des temps d'échanges réguliers entre le monde associatif et les décideurs publics, pour créer des espaces de discussion qui permettent de construire ensemble un modèle de partenariat et des modes de financement propices à la préservation et au développement du tissu associatif.

<u>Résultat attendu</u>: Création d'un groupe de travail réunissant les associations (représentées par leur fédérations) et les collectivités (élus et techniciens)

#### Rôle des partenaires ;

Fédération : lancer et faire vivre ce groupe de travail

# Action 28

Créer un répertoire des fondations pouvant financer des actions de mobilisation

<u>Détail de l'action :</u> Un travail de récolte des informations sera réalisé puis communiqué via la plateforme de mutualisation des ressources et les canaux de la fédération.

Résultat attendu : Répertoire des fondations et appels à projets pouvant financer la vie associative/les actions de mobilisation pour la biodiversité

# Rôle des partenaires:

- A définir (Cotech E05, AMA...): Recensement de ces solutions de financements et conception du répertoire
- Fédération : diffusion de l'outil au sein du réseau















# Calendrier

	2025	2026	2027		2028	202	q	2030
ACTION	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J A S O N D	J F M A M J J	V C O N D	<del></del>			F M A M J J A S C
Coordination globale		J F W A W J J A 3 O N D	J F IVI A IVI J J	4 3 0 N D	J F IVI A IVI J J A 3	O N D J F W A W J	A 3 U N D J	
<u> </u>	Création des GT* Validation actions pilotes							Copil analyse REXs
AXE 1								
MESURE 1								
on 1 - Stratégie de communication			Elab	oration stratégie		Poursuite de la diffusion	/ Analyse résultats	.
on 2 - Action de sensibilisation GP		Préparation evts pilotes	Expérimentation événement	s pilotes	Analyse des résultats			
MESURE 2								
on 3 - Plateforme	Rédaction cahier des charges	Développement de la plateforme		Lancement				
on 4 - Rencontres bénévolat nature	Préparation événements pilotes	Expérimentation événements pilotes	Analyse résultats REX					
on 5 - Augmenter présence des APN sur événements existants	i reparation evenements proces	Experimentation eventumento proces	/maryse resultates /mar					
MESURE 3								
11 1	Codence or formation	Francision and the second and a second as	Analyse sécultata DEV					
on 6 - Partenariats structures hors environnement	Cadrage, préparation	Expérimentation actions partenariales	Analyse résultats REX					
on 7 - Former responsables associatifs à l'inclusivité						Elaboration contenus	Formations	
AXE 2								
MESURE 1								
on 8 - Assises/événement semblable		Préparation Assises						
on 9 - Plateforme ressources APN	Rédaction cahier des charges Récolte infor		Lancement				<del></del>	
	heudetion cumer des charges hecoite injon	Developpement	Luncement					
on 10 - Lancer des actions mutualisées  MESURE 2								
MESONE E								
on 11 - Guide à destination des élus		Gui <mark>de Diffusion</mark>	•					
on 12 - Temps échange projets biodiv élu/assos		Expérimentations						
on 13 - GT élus-assos-habitants	Identification/sollicitation commune(s) pilote(s)	Expérimentations						
MESURE 3								
on 14 - Guide liens assos/entreprises	Co-construction - rédaction	Guide Diffusion						
on 15 - Répertoire entreprises mobilisés	Préparation questionnaire	Récolte retours entreprises Répertoire Dif	fusion					
on 16 - Répertoire assos à destination entreprises	Cahier des charges , cadrage	Recueil informations Répertoire						
AXE3								
MESURE 1								
on 17 - Journée salariés et bénévoles APN		Expérimentations	REX					
on 18 - Lieux dédiés	Cahier des charges ; recherche lieu	Expérimentation	REX					
MESURE 2								
on 19 - Offre de formations	Enquête sur les besoins	Elaboration formations Lancement Dif	fusion					
on 20 - Catalogue formations disponibles	inquete sur les sessons	zareenien jonnations zareenient sy	Juston					
MESURE 3								
on 21 - Fiches outils animation et dévelopement vie associative	Elaboration contenu	Guide Diffusion	Formations (?)					
		Guide	romutions (:)					
on 22 - Guide valorisation/droits des bénévoles	Elaboration	Guige						
AXE 4								
MESURE 1								
on 23- Thèse	Discussions/recherches financements	Rédaction offre de thèse			Travail de recherche		4111111111111111	
MESURE 2		33 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3 - 3						
on 24 - Créer postes chargés vie associative	Discussions/recherches financements		Expérimentation	du nosto			REX	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	The state of the s		1800-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-00-	****************				
on 25 - Créer un poste lien entreprises - associations	Discussions/recherches financements		Expérimentation	au poste: : : : :			REX	
MESURE 3								
on 26 - Renforcer les moyens des têtes de résau								
on 27 - Dialogue institutionnel	Initiation des discussions							
on 28 - Répertoire des fondations pour financement vie associative	Cadrage / cahier des charges	Elaboration contenu Guide Diffusion	,					

# Conclusion

L'état des lieux mené dans le premier temps de cette action E05 a permis de souligner le fort potentiel du territoire du Grand Est en matière de mobilisation des citoyens pour la biodiversité : l'existence d'un nombre important d'associations de protection de la nature, offrant des possibilités de mobilisation diversifiées, et animant des réseaux de bénévoles pouvant inspirer de nouveaux engagements constituent un socle solide, à partir duquel poursuivre et développer la dynamique. Les disparités, territoriales ou entre acteurs, peuvent elles-mêmes être une opportunité, à condition que les points forts de chacun puissent être partagés et redéployés, tout en respectant la spécificité des contextes.

Les Assises de l'engagement pour la biodiversité et les retours enthousiastes des participants ont souligné une forte volonté des acteurs régionaux concernés à travailler collectivement sur la dynamisation de la mobilisation citoyenne. Cette action du programme LIFE Biodiv'Est est l'opportunité d'impulser une dynamique de coopération qui semble répondre à une attente. Les participants (et les répondants à l'enquête diffusée pour l'état des lieux) ont exprimé notamment trois besoins transversaux pour pouvoir atteindre notre objectif de dynamisation de la vie citoyenne et du bénévolat pour la biodiversité :

- **Besoin de plus de lisibilité** : lisibilité sur les actions et les projets des uns et des autres, lisibilité des opportunités d'engagement pour le grand public, lisibilité sur les outils et dispositifs existants...
- **Besoin de mieux se coordonner**: entre associations, mais aussi entre différents types d'acteurs. La mise en commun des ressources, connaissances, outils et une vision d'ensemble sur les projets portés par chacun permettrait d'optimiser notre action
- **Besoin de temps**: les acteurs expriment manquer de temps et d'occasions pour renforcer cette coopération et questionner leurs pratiques de mobilisation.

Les actions proposées dans cette stratégie s'inscrivent en réponse à l'un ou plusieurs de ces besoins.

Le plan d'action se veut ambitieux : nous y avons intégré l'ensemble¹ des solutions imaginées, sans restreindre aux seules actions réalisables avec les ressources disponibles au moment de sa rédaction / sans les passer au filtre de la faisabilité en fonction des moyens disponibles à l'instant t. Si la mise en œuvre d'un certain nombre d'actions pilotes est assurée par le budget prévu par le LIFE Biodiv'Est, la réalisation de l'ensemble de la stratégie ne sera possible qu'à condition de pouvoir mobiliser des ressources complémentaires.

Enfin, les enjeux abordés ici s'articulent à des enjeux plus globaux qui doivent être abordés à l'échelle nationale. En effet, le contexte associatif général est inquiétant, avec une baisse significative des aides publiques dans les budgets des associations, et la quasi-disparition des subventions de fonctionnement au profit des appels à projet, des appels à manifestation d'intérêt et des marchés publics. Or, comme cela a été évoqué, ces logiques sont moins favorables à la créativité et aux initiatives spontanées des associations. En outre, elles nuisent aux dynamiques de coopération en insufflant des rapports concurrentiels entre les structures<sup>2</sup>. Toutefois, la volonté de se mobiliser ensemble dont les parties prenantes ont fait preuve est un signal positif quant à la capacité à faire face à ces défis.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Conseil Economique Social et Environnemental (CESE). Mai 2024. *Renforcer le financement des associations, une urgence démocratique.* (Avis). https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/2024 09 financement associations.pdf



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Non pas l'ensemble des idées évoquées dans les ateliers, mais de celles remportant l'adhésion d'un nombre important des participants à l'atelier en question, et suffisamment étayées pour être transformées en actions concrètes.

# Présentation synthétique:

# Stratégie pour dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans la Région Grand Est













# Contexte



Un projet régional pour mettre en œuvre

# **27** actions

stratégiques et concrètes en matière de biodiversité L'action « Animation de la vie citoyenne et du bénévolat »

**Objectif** : dynamiser la vie citoyenne et le bénévolat en faveur de la biodiversité

2023

# **Diagnostic**

Enquête qualitative et quantitative auprès des associations et leurs bénévoles

Etat des lieux du bénévolat associatif en faveur de la biodiversité dans la Région Grand Est 2024

# Elaboration de la stratégie

Assises de l'engagement pour la biodiversité

Stratégie pour dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans la Région Grand Est

2025-2030

# Mise en œuvre

of Déclinaison du plan d'action sur le territoire

2025 : constitution de groupes de travail pour les premières actions pilotes

# Stratégie pour dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans la Région Grand Est



Objectif global : Dynamiser l'engagement citoyen en faveur de la biodiversité dans le Grand Est



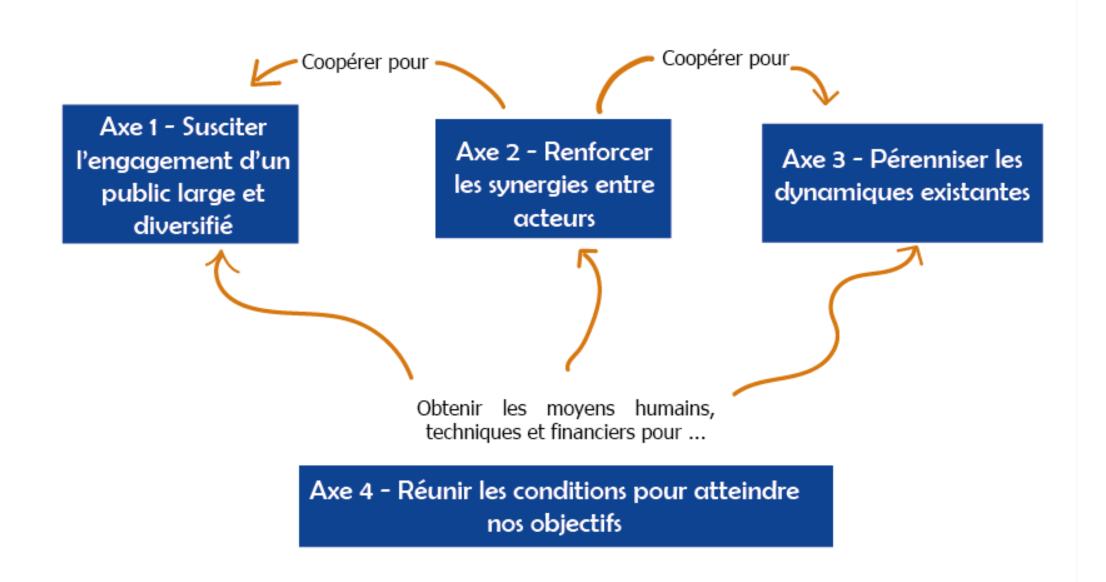
**Objectif spécifique** : Augmenter l'engagement de bénévoles dans les associations de protection de la nature, et le nombre d'initiatives citoyennes pour la biodiversité



# Résultats attendus :

- Les possibilités d'engagement sont facilement identifiées par les personnes qui souhaitent s'engager
- Le nombre de bénévoles dans les associations de protection de la nature augmente
- Les projets citoyens en faveur de la préservation de la biodiversité augmentent
- La capacité des associations de protection de la nature du Grand Est à remplir leur rôle d'animation de la vie citoyenne est sécurisée

# Une stratégie articulée en 4 grands axes



# Résumé Axe 1: Susciter l'engagement d'un public plus large et plus diversifié



# Mesure 1

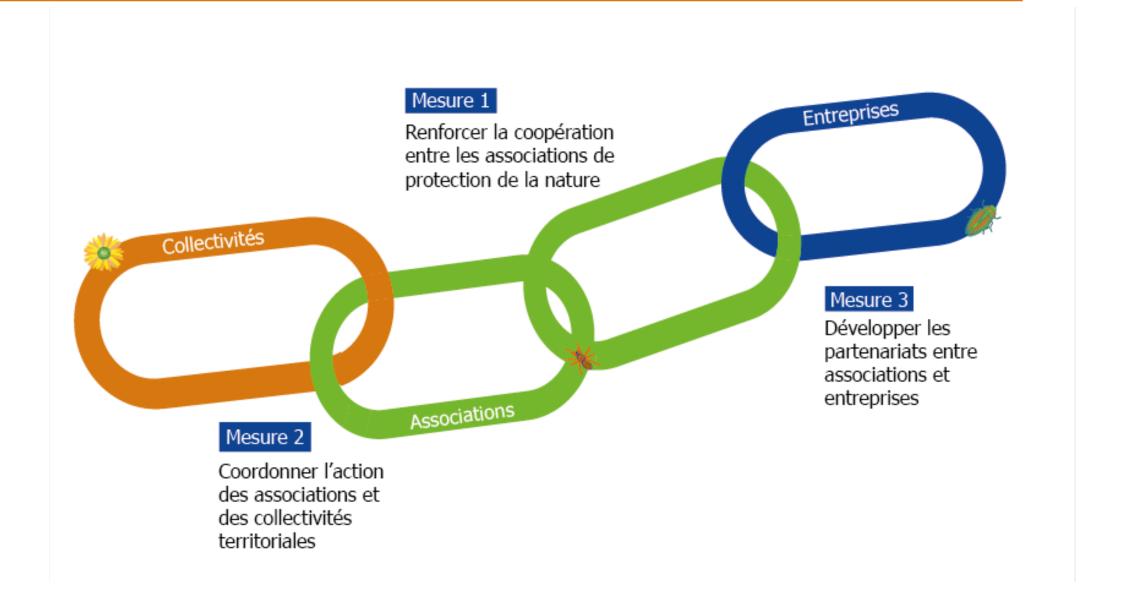
Communiquer largement et efficacement sur les enjeux de biodiversité et les moyens de s'engager pour sa préservation

# Mesure 3

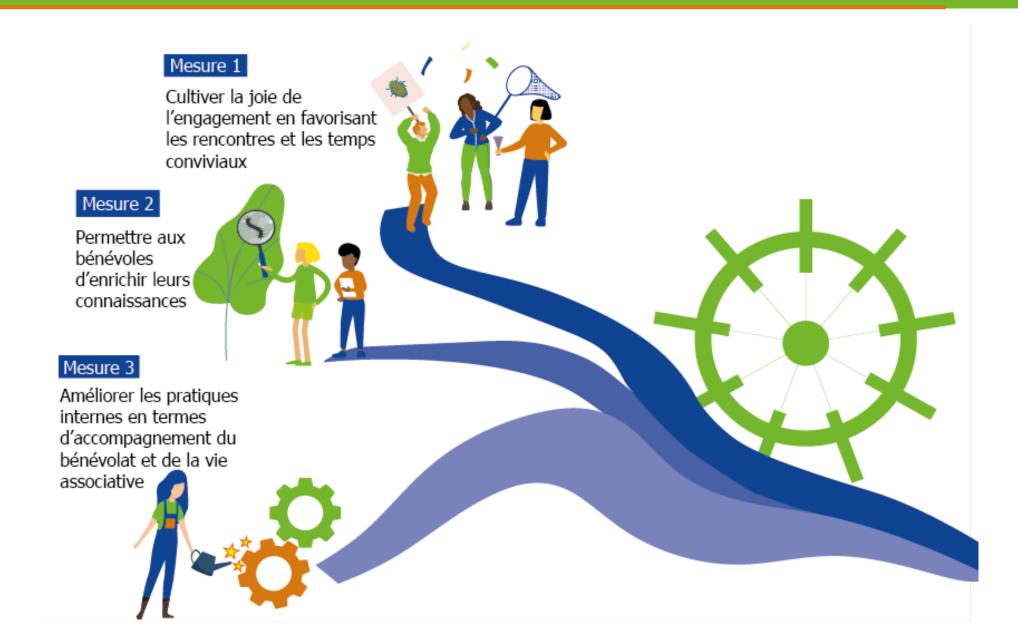
Faire des associations des lieux d'engagement pour tous



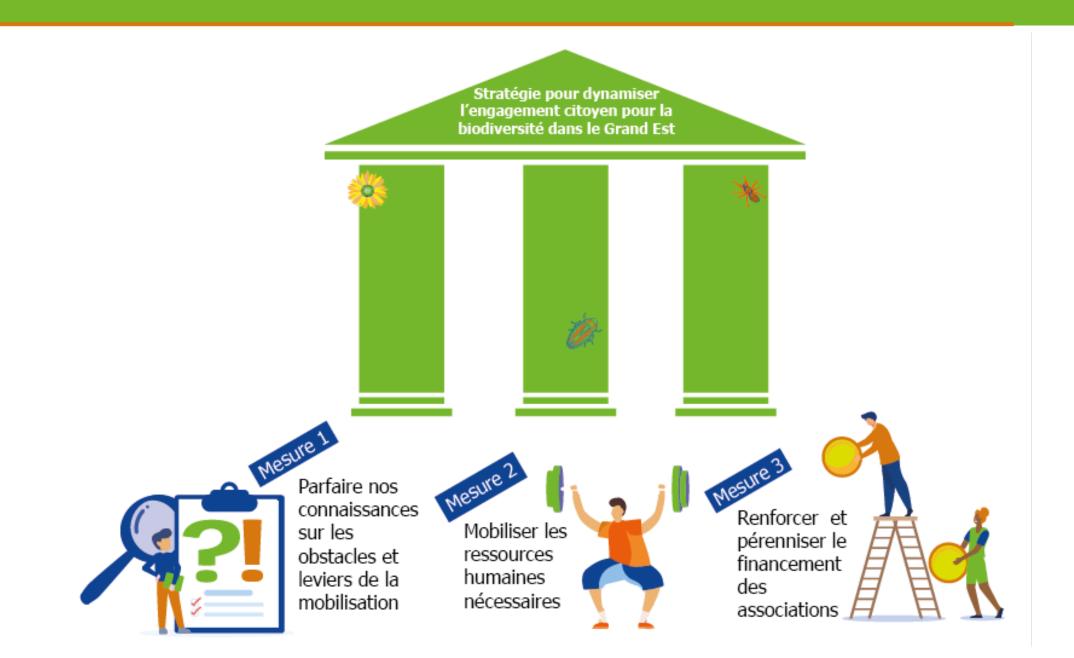
# Résumé Axe 2: Renforcer les synergies entre acteurs



# Résumé Axe 3 : Pérenniser les dynamiques existantes



# Résumé Axe 4 : Réunir les conditions pour atteindre nos objectifs



# Mise en œuvre

# **Acteurs impliqués**





Le « Comité technique » chargé de la coordination : les 3 Conservatoire d'espaces naturels du Grand Est

Les groupes de travail spécifiques aux actions pilotes : constitués des acteurs de la région Grand Est qui le souhaitent

Le « Comité de pilotage », constitué des 3CENs et des partenaires techniques et financiers

# Calendrier



→ 2025 : constitution des groupes de travail pour lancer les premières actions pilotes

Groupe de travail : Stratégie de communication à grande échelle Groupe de travail :
Développement d'une
plateforme pour
centraliser les
informations sur le
bénévolat pour la
nature

Groupe de travail :
Développement de
formations pour
l'accueil et
l'accompagnement de
bénévoles

# Une action participative

Groupe de travail :
Stratégie de
communication à grande
échelle

Groupe de travail :
Développement d'une
plateforme pour
centraliser les
informations sur le
bénévolat pour la nature

Groupe de travail :
Développement de
formations pour
l'accueil et
l'accompagnement de
bénévoles

Vous voulez vous impliquer dans cette action inter-acteurs, d'échelle régionale, en faveur de la mobilisation pour la nature ? Rejoignez l'un de ces groupes de travail!

Contact: luna.ghelab@conservatoire-sites-alsaciens.eu